

PRÉFÈTE D'INDRE-ET-LOIRE

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de la réglementation générale,
des élections et des associations

Affaire suivie par Florence CARRÉ

*Arrêté préfectoral fixant la commune la plus
peuplée de chaque canton conformément à la loi
organique du 6 décembre 2013 portant application
de l'article 11 de la Constitution*

Référendum d'initiative partagée

**La Préfète d'Indre-et-Loire,
Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu la Constitution et notamment son article 11 ;

Vu la loi organique n° 2013-1114 du 6 décembre 2013 portant application de l'article 11 de la Constitution et notamment son article 6 ;

Vu le décret n° 2014-1488 du 11 décembre 2014 modifié relatif au traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Soutien d'une proposition de loi au titre du troisième alinéa de l'article 11 de la Constitution » ;

ARRETE

Article 1^{er} : Pour le recueil des soutiens des électeurs à la proposition de loi n° 1867 visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris présentée, en application de l'article 11 de la Constitution, une borne d'accès à Internet est mise à disposition des électeurs dans les mairies mentionnées en annexe du présent arrêté. Ces mêmes autorités recueillent les soutiens déposés par les électeurs sur un formulaire papier.

Article 2 : L'arrêté du 3 avril 2015 fixant la commune la plus peuplée de chaque canton dans le département d'Indre et Loire, conformément à la loi organique du 6 décembre 2013 portant application de l'article 11 de la Constitution, est abrogé.

Article 3 : le présent arrêté entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Fait à Tours, le 06 JUIN 2019

La Préfète

Corinne ORZECOWSKI

ANNEXE

Liste présentant la commune la plus peuplée de chaque canton du département d'Indre et Loire

La liste a été établie sur la base des chiffres de population en vigueur au 1^{er} janvier 2019

Code département	Code commune	Libellé commune	Libellé canton	Population municipale au 01/01/2019
37	37003	Amboise	1 - Amboise	12761
37	37195	La Riche	2 – Ballan-Miré	10370
37	37027	Bléré	3 – Bléré	5308
37	37063	Château-Renault	4 – Château-Renault	5019
37	37072	Chinon	5 – Chinon	8214
37	37115	Descartes	6 – Descartes	3570
37	37122	Joué-lès-Tours	7 – Joué-lès-Tours	37505
37	37123	Langeais	8 – Langeais	4612
37	37132	Loches	9 – Loches	6283
37	37050	Chambray-lès-Tours	10 – Montlouis-sur- Loire	11548
37	37159	Monts	11 – Monts	7774
37	37214	Saint-Cyr-sur-Loire	12 - Saint-Cyr-sur-Loire	15763
37	37226	Sainte-Maure-de-Touraine	13 – Sainte-Maure-de-Touraine	4285
37	37233	Saint-Pierre-des-Corps	14 – Saint-Pierre-des-Corps	15866
37	37261	Tours	15 à 18 – Tours	136565
37	37153	Monnaie	19 - Vouvray	4369